



PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *samedi de 9h à 10h et sur rdv*
Jean-Michel CROGUENEC, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*
Gwénaëlle QUILLEVERE, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations *sur rdv*
Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*
Juliette Le ROUX, Adjointe Affaires sociales - CCAS *sur rdv*
Yohann LE BELLEGUIC, Adjoint aux associations, et numérique *sur rdv*

ETAT-CIVIL

Naissances:

03/05/2022: Norah PETERSCHMITT GASE au foyer de Jonathan PETERSCHMITT et Mélanie GASE, domiciliés à Guiclan, 12 rue des Marronniers.

04/05/2022: Léo AMARA au foyer de Karim AMARA et Dehbia ABALOU, domiciliés à Guiclan, 17 rue du Styvell.

07/05/2022: Léa LE BIHAN au foyer de Jean-Christophe LE BIHAN et Valérie QUERE, domiciliés à Guiclan, 12 lieu-dit Kersaint Gilly.

16/05/2022: Leïla FLORI au foyer de Adrien FLORI et Caroline POSTEC, domiciliés à Guiclan, 13c route de Trévillis Huella.

Mariage:

28/05/2022: Philippe MAGUET, chauffeur et Myriam MIOSEC, secrétaire, domiciliés à Guiclan 20 lieu-dit Pen Ar Hoat.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Gendarmerie Nationale : brigade de Taulé

Suite à un changement des jours et horaires d'ouvertures de la brigade de Taulé, une permanence en mairie sera assurée à Guiclan le **samedi 2 juillet matin**, pour venir à la rencontre des habitants.

Appartement à louer

► T2 duplex d'une superficie de 44.30 m2 : 360€

Cet appartement sera à louer à compter du 1er juillet 2022. Les personnes intéressées devront remplir un dossier de candidature disponible en mairie.



Pour tout renseignement complémentaire, contacter la mairie au 02 98 79 62 05

ELECTIONS LÉGISLATIVES

1^{er} tour le 12 juin - 2^{ème} tour le 19 juin 2022

Les bureaux de vote installés dans la salle du Triskell seront ouverts de 8h00 à 18h00.



N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur et **obligatoirement d'une pièce d'identité** (tout document avec une photo justifiant de l'identité, en cours de validité : carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, carte d'ancien combattant, permis de chasser...)

Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin?

Si vous n'êtes pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur Guiclan ou dans une autre commune.

Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes. Chaque personne ne peut avoir procuration pour deux personnes.

Celle-ci peut être établie en ligne sur le site Maprocuration dont les étapes sont les suivantes :

- 1- Rendez-vous sur www.maprocuration.gouv.fr/ et authentifiez-vous via FranceConnect.
- 2- Saisissez votre demande de procuration.
- 3- Rendez-vous dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police pour faire valider votre procuration.
- 4- Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est valide, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Le formulaire peut aussi être rempli au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

L'espace France Services Pays de Landivisiau

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

Un agent France Services du Pays de Landivisiau se déplace près de chez vous pour vous accompagner !

Lundi 27 juin 2022 de 9h à 12h à la mairie de Guiclan **uniquement sur RDV**

Ce service de proximité, à destination des habitants de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, vise à faciliter l'accès aux services publics et vos démarches dématérialisées :

Information de premier niveau : accès au droit, emploi, famille, santé, social, retraite... ;
Orientation ou aide à la prise de contact avec les opérateurs publics ou les partenaires locaux ;
Accompagnement à l'utilisation des services en ligne (création de compte, simulation de droits, scan de documents...).

Contacts : Espace France Services - 02 98 68 67 60
- 36 rue Clémenceau 29400 Landivisiau
Mail : pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr

ENFANCE / JEUNESSE

ÉCOLE PUBLIQUE JULES VERNE

- Portes ouvertes le samedi 11 juin**
de 9h30 à 12h

(Se munir du carnet de santé et du livret de famille)
Contact : 02 98 79 65 86 / ec.0290980H@ac-rennes.fr



ÉCOLE PRIVÉE SACRÉ CŒUR



- Portes ouvertes le vendredi 24 juin**
de 17h à 18h30

Contact : 02 98 79 62 18 /
eco29.sc.guiclan@enseignement-catholique.bzh

VACANCES D'ÉTÉ - CLSH ET ANIMATION JEUNESSE

Pour le mois de Juillet les inscriptions sont ouvertes du **samedi 4 juin au dimanche 19 juin, dernier délai.**

Pour le mois d'août elles sont possibles à partir du **samedi 25 juin et jusqu'au dimanche 10 juillet.** Les inscriptions papier se font sur le formulaire disponible en ligne sur guiclan.fr, à l'accueil de la mairie ou au centre. **Elles sont à déposer en mairie.** En dehors des périodes prévues les inscriptions se feront sur formulaire papier auprès des directrices uniquement en fonction des places encore disponibles.

CLSH - Gaëlle : 02 98 79 48 96

Animation jeunesse - Carole : 06 77 75 81 17

Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau
5 rue des Capucins
29400 LANDIVISIAU
02.98.24.97.15
rpe@pays-de-landivisiau.com



JUIN 2022:

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 22	30/05 SAINT-VOUGAY Zumbini Entre 10h et 10h45 (Espace Ar Brug)	31/05	01/06 	02/06 LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h	03/06 LANDIVISIAU Médiation animale Groupe (CCPL) 10h
SEMAINE 23	06/06	07/06	08/06	09/06 POULVENETER Espace jeux Entre 9h30 et 11h30 (Salle An Héol)	10/06 LANDIVISIAU Médiation animale Groupe (CCPL) 10h SAINT-SAUVEUR Espace jeux Entre 9h30 et 11h30 (Bibliothèque)
SEMAINE 24	13/06 POULVORN Temps d'éveil (maison de l'enfance) 10h POULVENETER Zumbini Entre 10h et 10h45 (Salle An Héol)	14/06 POULVEVEDE Espace jeux entre 9h30 et 11h30 (Pôle Enfance)	15/06 	16/06 LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h LANDIVISIAU Moment Magique 20h (salle à déterminer)	17/06 LANDIVISIAU Médiation animale Groupe (CCPL) 10h
SEMAINE 25	20/06 POULVORN Temps d'éveil (maison de l'enfance) 10h	21/06 SIZUN Espace jeux entre 9h30 et 11h30 (Salle Saint Ildut)	22/06	23/06 POULVENETER Eveil au mouvement (Salle An Héol) 9h30 et 10h30	24/06 LAMPAUL GUIMILIAU Temps d'éveil (médiathèque) 9h30 e 10h30
SEMAINE 26	27/06 LANDIVISIAU Atelier motricité/musique (RPE) 10h	28/06 LAMPAUL-GUIMILIAU Atelier Nature 10h	29/06 	30/06 Spectacle de JEAN-LUC ROUDAUT 10h POULVENETER (Salle An Héol)	01/07 LANDIVISIAU Médiation animale Groupe (CCPL) 10h

RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

Cette année, il ne sera pas transmis aux familles de dossier de réinscription, il suffit juste d'aller vérifier et modifier si besoin les informations sur le portail famille. Pour les nouvelles inscriptions, le dossier papier est à disposition en mairie et sur guiclan.fr. La mairie via les écoles transmettra à toutes les familles une fiche concernant l'inscription à la cantine et à la garderie pour la rentrée scolaire du 1^{er} septembre 2022. **Ce document sera à déposer à l'école pour le 30 juin 2022 impérativement.**

INFOS DIVERSES

Le wattmètre, un appareil simple pour mesurer les consommations d'électricité



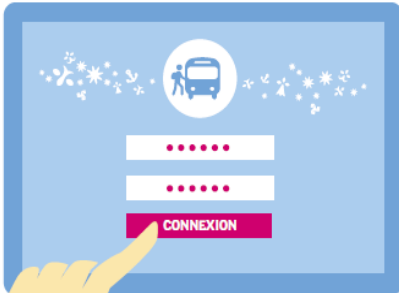
Ordinateur, téléviseur, micro-ondes, aspirateur, sèche-cheveux... les appareils électriques ont envahi notre quotidien, et la consommation d'électricité qui leur est liée a explosé ces 40 dernières années : + 131 % ! Il existe un appareil qui permet de mesurer les consommations de tous vos appareils électriques : le wattmètre. Simple d'utilisation, il permet de visualiser rapidement les appareils les plus énergivores, ou ceux qui continuent de fonctionner même lorsqu'ils sont éteints. Il fonctionne également sur les équipements ayant des cycles, comme les réfrigérateurs par exemple. Vous pouvez emprunter gratuitement un wattmètre à l'agence Heol, contre un chèque de caution. Le conseiller vous expliquera comment l'utiliser et pourra par la suite faire le point sur les mesures obtenues. *Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org.*

Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh

à compter de la fin mai 2022

Simple & rapide



→ Au-delà du 18 juillet 2022, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.

→ Photo d'identité obligatoire.

RENSEIGNEMENTS

www.breizhgo.bzh/transports-scolaires

02 99 300 300 Prix d'un appel local

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

Email : antennedequimper.transports@breizhgo.bzh

RÉGION BRETAGNE

Espace territorial Cornouaille
Antenne des Transports de Quimper
6, rue Jacques Cartier I CS 84 044
29 336 Quimper

INSCRIPTION EN LIGNE AU TRANSPORT SCOLAIRE

BREIZHGO

Simple & rapide

Pourquoi s'inscrire en ligne ?

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter de la fin mai. Au-delà du 18 juillet 2022, une majoration de 30 euros pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

L'inscription en ligne, c'est :

- un espace unique pour l'inscription de vos enfants
- accessible 7 jours/7 et 24h/24
- simple et rapide

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont préremplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à les valider.

Comment réaliser votre inscription en ligne ?

- 1 Rendez-vous sur breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
- 2 Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « Inscription en ligne ».
- 3 Renseignez une adresse email. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
- 4 Répondez à la question suivante : « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2021-2022 ? ».
- 5 Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
- 6 Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

RENSEIGNEMENTS

Site internet : www.breizhgo.bzh

02 99 300 300 Prix d'un appel local

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter



BAC MAN

MEMO TRI

TOUS
LES EMBALLAGES
& PAPIERS
SE TRIENT

Bouteilles et flacons plastiques,
cartonnettes, emballages métalliques,
briques alimentaires et papiers.

LES CONTENANTS SE TRIENT :
BIEN VIDÉS, EN VRAC,
SANS SAC, NON EMBOÎTÉS
ET BIEN SÉPARÉS



UN EMBALLAGE
= DANS
LE BAC DE TRI



A VOUS DE JOUER !

BAC VERT ORDURES MENAGERES

Articles d'hygiène, petits objets, vaisselles en plastique.
Si vous n'avez pas de composteur, toutes les épluchures
fruits et légumes, mouchoirs et essuie-tout.



EN SAC

CONTENEUR VERT VERRE

Bouteilles, flacons, bocaux et pots en verre
sans bouchons, couvercles ni capsules.



Où trouver un point tri verre ?

liste complète et carte sur pays-de-landivisiau.com



MEMO TRI

LE COMPOSTEUR

Tonte, branchages, épluchures de légumes et fruits,
restes de repas, essuie-tout et mouchoirs blancs



La Communauté de Communes met à disposition des habitants du territoire
des composteurs à tarif préférentiel. Plus de renseignements au 02 98 68 42 41

LA DECHETERIE



PRODUITS DANGEREUX
Pots de peinture, produits
chimiques, huile de vidange...

AMPOULES/NÉONS
Lampes basse
consommation, néons, Led...

ÉCRANS/ÉLECTROMÉNAGER
TV, moniteurs informatiques
Congélateurs, lave-linge, aspirateurs...

PILETS BATTERIES

VAISSELLES
CASSÉES

MOBILIER
Meubles, lits...

CARTONS PLIÉS
Cartons débarras
de tout contenu

BOIS
Bois, palettes...



HORAIRES
D'OUVERTURE

DÉCHÈTERIES

BODILIS ▶ Kervennou
02 98 68 99 99
PLOUGOURVEST ▶ Besmen
02 98 29 59 14
SIZUN ▶ Croas-Cabellac
02 98 24 15 92

HORAIRES D'ÉTÉ
du 1^{er} avril au 30 septembre

	BODILIS	PLOUGOURVEST SIZUN
Lundi	8h30-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30
Mardi	8h30-12h 13h30-18h30	14h-18h30
Mercredi	8h30-12h 13h30-18h30	9h-12h 14h-18h30
Jeudi	8h30-12h 13h30-18h30	Fermé
Vendredi	8h30-12h 13h30-18h30	9h-12h 14h-18h30
Samedi	8h30-12h 13h30-18h30	9h-12h 14h-18h30

HORAIRES D'HIVER
du 1^{er} octobre au 31 mars

	BODILIS	PLOUGOURVEST SIZUN
Lundi	8h30-12h 13h30-18h	9h-12h 13h30-18h
Mardi	8h30-12h 13h30-18h	13h30-18h
Mercredi	8h30-12h 13h30-18h	13h30-18h
Jeudi	8h30-12h 13h30-18h	Fermé
Vendredi	8h30-12h 13h30-18h	9h-12h 13h30-18h
Samedi	8h30-12h 13h30-18h	9h-12h 13h30-18h

Fermées les dimanches
et jours fériés



UN DOUTE ?

Consultez l'application

Guide du tri :

www.consignesdetri.fr

NOS PARTENAIRES



Programme des festivités du Pardon de la Paroisse

25 et 26 juin 2022

Samedi 25 juin :

- 11h : Vernissage des « Artistes de la Penzé »

- Invités d'honneur :



- **Danièle LE BRIQUIR** qui présentera un univers très coloré,



- **Gilbert Jullien**, déjà invité d'honneur il y a 3 ans



- **Jean Yves BLECON**, un des premiers invités d'honneur qui exposera ses marines.



- Le groupe de peinture de Guiclan exposera une cinquantaine de toiles, dont celles d'**Alain COJAN**.

**Horaires de l'expo : samedi de 11h à 16h,
dimanche de 11h à midi et de 14h à 18h**



- De 14h à 18h : Exposition des photos du concours de photos dans le hall de l'école publique



- De 14h à 15h30 : 1^{ère} session « Grande enquête sur le thème **d'HARRY POTTER** » à partir de 7 ans (35 enfants maxi)

- De 16h à 17h30 : 2^{ème} session « Grande enquête sur le thème **d'HARRY POTTER** » à partir de 7 ans (35 enfants maxi)

- L'après-midi, à partir de 14h, 4 structures gonflables seront installées près de la mairie, l'accès y sera gratuit sous la responsabilité des parents (*la route le long du parking de la mairie et le long du boulodrome sera barrée*) :

- **Le SPEED-RUN** : Un parcours gonflable utilisable par les enfants et les adultes pour des courses effrénées sur 18m de long ! Grimpez en haut du toboggan et évitez les obstacles !
- **Le TIR A L'ELASTIQUE** : 10 m x 4 m Capacité : 2 ADULTES ou 2 ENFANTS - A partir de 5 ans
- **Le FUN-LAND** : 6 m x 2,5 m - 2,3m de hauteur Capacité : jusqu'à 10 enfants de 0 à 5 ans.
- **A L'ABORDAGE** : 6 m x 2,5 m - 2,3m de hauteur Capacité : jusqu'à 10 enfants de 0 à 5 ans.

Le Speed Run



Le tir à l'élastique



Le Fun Land



A l'abordage



- NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX DURANT CES DEUX JOURNEES QUI SE VEULENT CONVIVIALES, FESTIVES ET CULTURELLES

Compte rendu du conseil municipal du lundi 25 avril 2022.

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Michel BOULANGER et Gwénaëlle QUILLEVERE excusés.

1. Attribution des subventions 2022

Le conseil municipal a attribué les subventions suivantes

Tennis club des 2 rives	756.00	Saint jacques Animations	700.00
ASC Guiclan Tennis de Table	1740.00	P'tit chou	300.00
APE Ecole Jules Verne	2 000.00	Roch Toul VTT	100.00
APEL Sacré Cœur	1 310.00	Handisport – Saint Pol De Léon	50.00
APE Penzé	157.50	Association des Maires du Finistère	860.70
OGEC Sacré Cœur	14 933.86	Association des Maires ruraux du Finistère	100.00
MFR Morlaix	50.00	Prévention routière	50.00
IFAC CCI Brest	125.00	Groupeement de l'Horn	1 500.00
Ecole Notre Dames des Victoires (bilingue)	25.00	Agriculteurs de Bretagne	249.00
Ecole Notre Dames des Victoires (ULIS)	25.00	Entente du Bas Léon	1 500.00
IREO Lesneven	25.00	Foyer de Penzé	50.00
MFR Landivisiau	50.00		

Les dossiers de demande de subvention de certaines associations étaient incomplets, des documents ont été réclamés et les subventions seront attribuées lors d'un prochain conseil municipal.

2. Attribution des subventions à caractère social

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

Grain de sel	150.00
ADAPEI	100.00
Enfance et familles d'adoption	50.00
Banque alimentaire (denrées)	563.00
Les restaurants du cœur (association départementale du Finistère)	100.00
Présence Ecoute centre hospitalier de Morlaix	50.00
Secours catholique Landivisiau	100.00
Association Céline et Stéphane	100.00
Association des amis de Lannouchen	100.00
Ass France Alzheimer 29	100.00
Association Jonathan Pierre Vivantes du Finistère et des Côtes d'Armor	50.00
Association Rêves de clown	100.00
Les voies d'Héméra	50.00
CLCV du pays de Morlaix	50.00
Mouvement vie libre Brest	50.00

3. Partenariat JO 2024

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) est favorable à la mise en place d'un partenariat et versera à Thu Kamkasomphou la somme de 3000.00 € sur 2 ans, soit 1500.00 € en 2022 et 1500.00 € en 2023. Thu Kamkasomphou, athlète Para-olympique (Tennis de Table) participera au JO 2024 à Paris.

4. Contrat d'association Ecole du Sacré Cœur

A l'unanimité, Le conseil municipal décide d'attribuer à l'OGEC de l'Ecole du Sacré Cœur la somme de 26932.89 € au titre du contrat d'association 2022.

5. Participation Ecole de Penzé

La commune de Guiclan verse une participation à la commune de Plouénan pour couvrir les frais de fonctionnement de l'école de Penzé, répartie au nombre d'enfants par commune. Le montant des dépenses de fonctionnement est de 91835.15€, la répartition est la suivante : Plouénan : 17.50% (7 enfants), Taulé : 60% (24 enfants), Guiclan : 22.50 % (9 enfants)

A l'unanimité, le conseil municipal valide la répartition des charges et versera à la commune de Plouénan la somme de 20 662.91 €.

6. Cessions foncières : Enquête publique

Plusieurs demandes d'acquisition de terrain ou de chemins sont parvenues en mairie, cela concerne le domaine public par conséquent il est nécessaire de réaliser une enquête publique pour la cession.

Les demandes concernent la route de Trévilis, les villages du Ponthou, Kergoat, Kermat, Kersaint Gilly, Kerlann, Kerougay, Locmenven, Kermorvan, Radennec, Keralles, rue de Moudennou et le chemin de Kergoat à Mezavel. A l'unanimité, le conseil municipal est donc favorable à la cession pour l'ensemble des demandes, fixe les conditions de cession (0.80 € le m² pour de la terre agricole et 3.50 € le m² pour cour et agrandissement de jardin, les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de l'acquéreur).

Une enquête publique sera faite en juin 2022.

7. Programme voirie 2022 : Maîtrise d'œuvre et consultation

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) valide la proposition du cabinet ING Concept pour la réalisation et le suivi du marché voirie 2022 pour un montant de 1750.00 € HT et autorise la consultation des entreprises pour le programme 2022.

8. Aménagement rue du stade et abords du pôle médical : Maîtrise d'œuvre et consultation

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) valide la proposition du cabinet ING Concept pour la réalisation et le suivi des travaux d'aménagement rue du stade et les abords du pôle médical pour un montant de 9750.00 € HT et autorise la consultation des entreprises pour les travaux.

9. Service technique : achat véhicule

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) est favorable à l'achat d'un camion Ford Transit pour les services techniques pour un montant de 25500.00 € TTC.

10. Eglise : diagnostic

M. Kerguillec, du service des bâtiments de France est venu visiter l'église et préconise de réaliser une visite de contrôle de charpente par la SARL Le Ber.

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la réalisation de ce diagnostic pour un montant de 528.00 € HT.

ENQUÊTE PUBLIQUE - CESSION FONCIÈRE

COMMUNE DE GUICLAN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 17 mai 2022, le Maire de la commune de GUICLAN a ordonné l'ouverture de l'enquête publique en vue de l'aliénation du domaine public dans les villages du Ponthou, de Kergoat, Kermat, Mezavel, Kersaint Gilly, Kerlann, Kerougay, Locmenven, Kermorvan, Radennec, Rue de Moudennou, Keralles, Route de Trévilis

A cet effet, Madame Catherine DESBORDES a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et consultables en Mairie de GUICLAN, Place de l'Eglise 29410 GUICLAN **du lundi 20 juin 2022 au mercredi 6 juillet 2022**

– les lundi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et vendredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 16h30

– les mardi et samedi de 9h00 à 12h00.

Le dossier soumis à l'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune :

www.guiclan.fr

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit ou par voie électronique à Madame le Commissaire Enquêteur, Mairie de GUICLAN, place de l'Eglise ou mairie@guiclan.bzh

Madame le commissaire enquêteur accueillera le public en mairie **le lundi 20 juin de 9h00 à 12h00 et le mercredi 6 juillet de 14h à 17h00.**

A l'issue de l'enquête publique, les administrés pourront consulter son rapport et ses conclusions à la Mairie de GUICLAN, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La Fête Pop !

Entrée gratuite

Animations enfants

Fanfare



Jeux à l'ancienne



Repas



Soirée musicale



Artisanat



Produits locaux



Artistes

Guiclan

Samedi 11 juin 2022

à partir de 14 h 30

Crédit Mutuel de Bretagne

Le Télégramme

Association GUICLAN AUTREMENT

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-19h15 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35

Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

► Cabinet infirmier : 4 rue du stade MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► Ostéopathe Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Orthophoniste Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par

téléphone au 07.68.97.12.78

► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute Perrine PAPE,

Psychologue clinicienne et psychothérapeute : rdv et renseignements par téléphone au 07.62.51.14.48

Cabinet infirmier : 8 rue de Kermat 29410 GUICLAN. BUZARÉ - CLUZEAU - GUÉGUEN. Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet: 02.98.29.50.21

Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste et à la maison médicale



Doctolib

MÉMENTO

Services municipaux

► Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h / 12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : mairie@guiclan.bzh

Site : www.guiclan.fr



► Agence Postale Communale 02 98 79 62 29

Du lundi au samedi de 9h à 11h30.



► ADMR du Haut-Léon

8h30-12h30 et 13h30-18h00 : Renseignements et RDV :

02 98 19 11 87 / www.admrhaultleon.com /

accueil@admrhaultleon.com.

► Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de

Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi

de 10h-12h / b.municipaledeguiclan@orange.fr

► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

► Garderie municipale 02 98 79 46 66

Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► CLSH « Les Grimoy » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

► Halte garderie itinérante «1000 pattes»

06 64 22 28 14 La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

► RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

► Mission locale 02 98 15 15 50 /

contact@mlpm29.org

► Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté (Za la Boissière Morlaix)

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h

Vendredi 9h/12h; 14h/16h

0806 090 010 (n° azur)

► Ouverture des déchetteries

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au

samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h30

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 14h à 18h30 mardi 14h à 18h. Fermé le jeudi.

► Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune



Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

► CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

► MSAP (Maison de Services au Public)

02 98 68 67 60 / msap@pays-de-landivisiau.com.

Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Pays de
Landivisiau
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES